

Privilège—M. Nielsen

A peine quelques semaines après l'élection du nouveau chef du parti conservateur, des émissaires ont été envoyés à Washington pour déterrer des informations. Ils ne cherchaient pas des données biographiques. Nous aurions pu leur en fournir, avec plaisir même. Ils étaient à l'affût d'informations qui auraient pu jeter le discrédit sur de notre parti. Et ces recherches ont été effectuées avec l'aide de fonctionnaires, aux frais du public. Qu'ils n'aient rien trouvé n'atténue en rien le caractère sournois et irrégulier de cet acte désespéré, puisqu'il n'y a pas d'autre façon de le qualifier.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Certains de nos députés ont été menacés dans l'exercice de leurs fonctions. On a laissé entendre de façon à peine voilée à des députés qui avaient critiqué les méthodes de recouvrement d'impôts du ministère du Revenu national, qu'on publierait leur dossier fiscal. Un ministre, en l'occurrence le ministre des Finances, (M. Lalonde), a menacé, à la Chambre, de divulguer des lettres qui montreraient le chef de l'opposition sous un jour peu flatteur. La Chambre, monsieur le Président, a toujours été des plus jalouses de ses privilèges, comme la Chambre britannique. Menacer un député dans l'exercice de ses fonctions est si grave que les statuts l'interdisent. Et voilà maintenant que plane sur nous la menace d'utiliser les vastes ressources du gouvernement, comme l'a signalé le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent), pour déterrer des informations contre l'opposition, y compris son chef.

La marge n'est pas grande entre déterrer et fabriquer. Ceux qui n'hésitent pas à engager des enquêteurs pour passer en revue les activités du chef de l'opposition sont tout aussi capables de fabriquer des renseignements de toutes pièces. N'aurait-il pas été plus à propos que le premier ministre enquête sur les antécédents de ses propres ministres avant de les nommer, plutôt que d'affecter les ressources du gouvernement à des fins semblables?

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Il est déjà arrivé que le ministre des Finances n'ait pas voulu produire une lettre qui allait directement à l'encontre de ce qu'il avait essayé de nous faire croire. C'est ce qu'on appelle de la suppression, monsieur le Président, et je parle expressément de la lettre du 30 novembre qu'il n'a pas déposée. Cette dernière violation des privilèges d'un député est la plus grave que nous ayons jamais vue à la Chambre.

Le chef de l'opposition est un dignitaire de la Chambre. Il occupe une fonction que les précédents et les règles parlementaires du Canada et de la Grande-Bretagne reconnaissent constitutionnellement, tout comme celle du premier ministre. En vertu de la Constitution, son devoir est d'attaquer et de critiquer le gouvernement. Le chef de l'opposition s'est acquitté de cette fonction de façon raisonnable, honnête et équitable.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Personne ne peut l'accuser d'être sectaire à outrance. A mon avis, il pêche par excès de modération.

Comment a-t-il été traité en retour? Il a été menacé, sa correspondance personnelle a été rendue publique et il a fait l'objet d'enquêtes secrètes et clandestines. De toute évidence, c'est là une des révélations les plus graves jamais faites dans une Chambre des communes de n'importe quelle démocratie parlementaire.

Le enquêteurs ont été rémunérés à même les deniers publics, des fonctionnaires ont été subornés, des déplacements secrets ont été autorisés afin de découvrir au Canada ou à l'étranger la moindre chose qui puisse élever des doutes sur la conduite du chef de l'opposition lorsqu'il était à la tête d'une entreprise privée. Tout cela s'ajoutant à la diffusion de communications privées par le ministre des Finances, le message est clair pour les hommes d'affaires et industriels canadiens ou pour ceux d'entre nous qui s'efforcent de servir nos électeurs au Parlement. Nous risquons tous d'être disséqués, harassés, de faire l'objet d'enquêtes ou d'être espionnés par un gouvernement qui use librement de l'appareil de la Fonction publique à des fins sectaires.

• (1510)

Nous savons ce qu'il est advenu de la Caisse spéciale de relance: 300 millions de dollars tirés du Trésor public ont été remis aux députés libéraux afin de verser des pots-de-vin avec la bénédiction du cabinet du premier ministre. Jusqu'où cette politisation est-elle allée? Voici que le cabinet du premier ministre, le bureau le plus élevé du pays, qui devrait être au service de tous les Canadiens, quelle que soit leur allégeance politique, est corrompu et sert de quartier général pour des activités d'espionnage contre des députés de l'opposition. Faut-il s'étonner que des Canadiens de tout le pays hésitent sérieusement à confier un nouvel organisme du renseignement de sécurité à des gens capables de mener le genre de manœuvres que M. Axworthy a dirigées à partir du cabinet du premier ministre?

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: C'est du cabinet du premier ministre que les pots-de-vin ont été distribués. C'est avec la bénédiction de M. Axworthy que des fonds ont été accordés à divers projets ici et là. Étrangement, tous ces projets qui ont été lancés du bureau de M. Axworthy, et c'était à se demander s'il s'agissait de son propre bureau ou du cabinet du premier ministre, semblaient tous tomber du ciel comme la manne, pour atterrir où? En pays libéral. M. Axworthy n'y est pas allé avec le dos de la cuiller pour ce qui concerne le favoritisme pratiqué au cabinet du premier ministre. Il en a fait l'antichambre de la Fédération libérale nationale. Le seul critère d'admission est le degré de sectarisme libéral de la personne cherchant à obtenir des faveurs. Nous avons vu ce sectarisme . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Nielsen: Ils rient, là-bas. Cela montre bien à quel point ils ont peu d'esprit.